

CONSEILS AUX AUTEURS

INTRODUCTION

Les auteurs des conférences fournissent **un résumé d'une demi-page** modèle joint (200 à 300 mots) pour constituer le leaflet qui sera mis dans le dossier de presse (modèle du Résumé en attaché).

Les auteurs des conférences sont invités à fournir **un texte de 1 à 5 pages A4** au maximum, avec nom, prénom, adresse et courriel de chaque auteur, illustré par des photos (libres de droit), avec quelques références bibliographiques non spécialisées, pour le booklet de 50 pages (modèle Bibliographie, en attaché). Un **résumé en français de 5 lignes** maximum doit précéder le texte. Un résumé en anglais de 4-5 lignes peut suivre.

Le tout au **format requis par les Annales de la SHHNH** voir ci-dessous.

Les contributeurs à la table-ronde peuvent faire parvenir **un texte de 2 pages** au format décrit pour les conférences illustré par une ou deux photos libres de droit (même format que le texte de 1 à 5 pages).

Les auteurs souhaitant présenter un poster (format A0 (841 x1189 mm) sont invités à le suspendre à une grille (voir conseils et format résumés sur le site de la SNHF).

Les textes doivent parvenir au plus tard **le 14 mai** puis transmis à la SNHF le 20 mai pour un tirage de 300 leaflets qui seront distribués aux participants à l'entrée de la salle des rencontres et ensuite à la demande.

Il est donc impératif que tous les textes parviennent à JL Regnard, Émile Duhoux et André Bervillé au plus tard le 14 mai.

jean-luc.regnard@supagro.fr

andre.jp.berville@orange.fr

emile.duhoux@gmail.com

Pour les Posters

Inscription pour un poster SHHNH : envoyer aux trois adresses indiquées plus haut.

Poster : format A0 (841 x 1189 mm) à suspendre à une grille, voir conseils et format résumé sur site

La réponse aux demandes de poster sera rapide, des posters préparés pour d'autres manifestations seront acceptés si format compatible pour accrochage

Afin de publier les textes dans les meilleures conditions possibles, nous demandons aux auteurs de bien vouloir respecter les règles énoncées ci-dessous.

Présentation du manuscrit

Le texte sera présenté sous Word, soit en .doc, soit en .docx. En cas d'impossibilité, nous accepterons Libre Office, ou Open Office, uniquement dans leurs dernières mises à jour.

Auteurs

Pour chacun des auteurs, indiquer uniquement, le prénom et le nom, s'il y a lieu l'affiliation, ainsi que l'adresse électronique.

Illustrations

Il est souhaitable que chaque article soit illustré par des figures, photos, dessins etc., (Abréviation : « Fig. ») et / ou des tableaux (Abréviation : « Tab. »). Chaque illustration doit être signalée dans le texte et doit constituer un apport informatif à ce texte.

Les auteurs indiqueront les emplacements où ils souhaitent que les illustrations soient insérées ; toutefois, les impératifs de la mise en page ne permettront pas toujours de suivre leurs souhaits. Chaque illustration sera fournie individuellement et séparément du texte avec sa légende et sa numérotation. Les illustrations en couleurs seront privilégiées, au nombre de 4 au plus lorsqu'elles sont insérées dans le texte. Toutefois, un nombre supérieur à 4 illustrations en couleurs peut être accepté lorsque ces illustrations peuvent être regroupées en pages hors texte. En dehors de ces cas, nous nous réservons la possibilité de les transformer en noir et blanc, selon les impératifs de l'édition.

Ces illustrations seront fournies en PNG, en TIFF ou en JPG, avec une résolution d'au moins 300 dpi.

Il est particulièrement important que les auteurs n'utilisent des illustrations déjà publiées que dans la mesure où ils ont l'autorisation explicite de le faire à la fois de l'auteur et de l'éditeur détenteur des droits. Dans le cas d'illustrations issues d'un site internet, ils vérifieront qu'elles sont libres d'usage et citeront le site dans la légende et dans la liste des références bibliographiques.

Références bibliographiques

Dans le texte, les références seront identifiées par le nom des auteurs, sans le prénom, suivi de la date de parution. Dans le cas de deux auteurs, on utilisera « & » au lieu de « et » ; dans le cas de 3 auteurs et plus, on citera le nom du premier auteur suivi de « *et al* ». Dans le cas où plusieurs articles ont été publiés par le ou les mêmes auteurs la même année, on fera suivre l'année de publication des lettres, « a », « b » « c », etc., dans l'ordre de citation de ces articles dans le texte.

Une liste de références bibliographiques est indispensable en fin d'article. La bibliographie doit être plus sélective et pédagogique qu'exhaustive. Les références se rapportent à des articles de revues, des ouvrages (préciser alors la page ou le chapitre concerné), éventuellement des sites internet, etc. Ces références ne concernent que les travaux publiés ou sous presse. La liste doit inclure toutes les références citées dans le

texte et dans les légendes des figures et des tableaux. Afin d'homogénéiser la présentation de cette liste, nous vous demandons de suivre les instructions détaillées ci-dessous.

Citer tous les auteurs de la référence. Donner les noms des articles, des revues et des ouvrages *in extenso*. L'ordre des références est d'abord alphabétique, pour le premier auteur, puis chronologique, par année croissante (« Dupont, J., 1992 » est cité avant « Dupont, J., 2004 »). Dans le cas des références avec un même premier auteur et avec deux autres auteurs et plus, l'ordre est d'abord alphabétique avec le second auteur (« Dupont J. & Durand M., 2003 » est cité avant « Dupont J. & Martin P., 1991 »), puis chronologique par année croissante, etc. Enfin, il convient d'homogénéiser la présentation dans le cas des articles, ouvrages, chapitres dans les ouvrages, thèses, mémoires et rapport, en suivant les exemples donnés ci-dessous.

- Dans le cas d'un article, suivre l'exemple :

Allemand R. & Aberlenc H.-P., 1991. Une méthode efficace d'échantillonnage de l'entomofaune des frondaisons : le piège attractif aérien. *Bulletin de la Société entomologique suisse* **64** : 293-305.

- Dans le cas d'un ouvrage, suivre l'exemple :

Debry G., 1994. *Le café et la santé*. John Libbey Eurotext, 500p. Paris.

- Dans le cas d'un chapitre dans un ouvrage, suivre l'exemple :

Rambal S., 2001. Hierarchy and Productivity of Mediterranean-type ecosystem : 315-344. *In* : Mooney H.A., Saugier B. & Roy J. *Terrestrial global productivity*. Academic Press. San Diego.

- Dans le cas d'un mémoire de doctorat, suivre l'exemple :

Fennane M., 1987. *Etude phytoécologique des tétraclinaies marocaines*. Thèse de Doctorat d'Etat, Université d'Aix-Marseille III, 147p. Marseille.

Les sites internet éventuellement cités seront regroupés en fin de bibliographie.